



## ***Lecture, surdit  et biblioth que*** ***Le 22 novembre 2005***

*Texte d'intervention de Kathy Sawa, biblioth caire,  
au sein de la biblioth que municipale de Dunkerque.*

---

### ***L'accueil des personnes sourdes***

Service de la Lecture Publique  
R seau des biblioth ques de Dunkerque

#### **Les principes**

En guise d'introduction, nous rappellerons quelques principes.

#### **Code de d ontologie du biblioth caire**

« Le biblioth caire doit r pondre aux besoins de la communaut  en mati re de culture, d'information, de formation et de loisirs. Il constitue   cette fin les collections publiques, en assure la mise en valeur et l'usage citoyen.

#### *L'usager*

Le biblioth caire est d'abord au service des usagers de la biblioth que ; l'acc s   l'information et   la lecture  tant un droit fondamental, le biblioth caire s'engage dans ses fonctions   :

- (...)
- respecter tous les usagers,
- offrir   chacun une  galit  de traitement,
- garantir l'autonomie de l'usager, lui faire partager le respect du document, favoriser l'auto formation,
- promouvoir aupr s de l'usager une conception de la biblioth que ouverte, tol rante et conviviale.

#### *La collection*

- offrir aux usagers l'ensemble des documents n cessaires   la compr hension autonome des d bats publics, de l'actualit , des grandes questions historiques et philosophiques,
- organiser l'acc s aux sources d'information pour les rendre disponibles.

#### *La profession*

-  largir les publics,
- s'impliquer professionnellement et int grer son  tablissement dans la vie de la cit .»

#### **Manifeste de l'Unesco sur la biblioth que publique**

« La biblioth que est, par excellence, le centre d'information local, o  l'utilisateur peut trouver facilement toutes sortes de connaissances et d'informations. Les services qu'elle

assurés ont également accessibles à tous, sans distinction d'âge, de race, de religion, de nationalité, de langue ou de condition sociale. » On pourrait ajouter de handicap.

## **Conseil supérieur des bibliothèques / Charte des bibliothèques**

« *Mission et accessibilité des bibliothèques*

Les bibliothèques qui dépendent des collectivités publiques sont ouvertes à tous. Aucun ne doit en être exclu du fait de sa situation personnelle. (Notamment les personnes empêchées ou éloignées. Par personnes empêchées, nous entendons les personnes malades ou hospitalisées, les détenus...). »

### **Objectifs**

Ils sont de deux ordres, socioculturel et patrimonial.

#### **Socioculturel**

- La création du fonds et l'accueil en LSF permet de toucher tous les publics, de mettre à la portée une information la plus complète et attractive. Cela passe par le livre, mais aussi par l'image, parce que la barrière de l'écrit est encore bien haute. L'arrivée des supports électroniques contribue aussi à l'accès à la lecture, et à l'information, pour les Sourds. C'est pourquoi, nous proposons un accueil d'un public spécifique souvent exclu des réseaux de communications et d'informations habituels, et de l'offre culturelle.
- Cela facilite l'échange entre deux publics, entendant et sourd et la connaissance mutuelle des cultures de chacun.
- L'accueil et 'l'écoute' des personnes Sourdes suggèrent non seulement de leur permettre d'accéder à des documents mais aussi de participer à leur ouverture sur l'écrit. Beaucoup d'entre-eux sont en situation d'échec scolaire et les bibliothèques peuvent contribuer à les initier à l'écrit, à la lecture et à l'écriture (voir : le Rapport ministériel de Dominique Gillot : 115 propositions pour les personnes sourdes et les articles cités dans la bibliographie).

#### **Patrimonial**

- Le fonds donne une vision du monde multiple, des cheminements de pensée différents. Cela rentre également dans le cadre de la Directive Générale des langues de France régionales et d'immigration.

### **Présentation du réseau**

Le personnel se compose de 50 agents. Le réseau comprend 1 bibliothèque de centre ville (section adulte et jeunesse séparées géographiquement), 5 bibliothèques de quartier, 1 bibliobus, 1 service aux collectivités.

Nous n'avons pas de médiathèque. Les nouveaux supports (vidéos, DVD, CDRom) ont été intégrés aux collections de deux bibliothèques de quartiers. Le fonds sur la LSF et le monde des Sourds, qui comprend des documents vidéo se situe donc dans la bibliothèque-vidéothèque de la Basse-Ville.

Les personnes qui connaissent la LSF travaillent toutes dans la bibliothèque de centre ville. C'est pourquoi, nous avons envisagé, comme solution temporaire, d'instaurer une permanence une fois par mois ou de recevoir les Sourds sur rendez-vous. Les personnes Sourdes peuvent bien sûr fréquenter le réseau en dehors de ces moments.

Lorsque le projet a démarré, une personne a été formée à la LSF. Elle assurait seule, en plus de ses autres fonctions de responsable de la section jeunesse, les acquisitions, les animations, l'accueil. Actuellement, deux autres collègues ont appris la LSF, une troisième souhaite se former et 6 personnes suivent ce dossier. La constitution d'une équipe permet d'assurer la pérennité d'un tel service.

## **Fonds et service**

### **Le fonds**

Il a été créé en 1999 et comprend actuellement environ 150 documents, livres, VHS, DVD, revues (3 abonnements), CD ROM sur le monde des Sourds, des témoignages, des romans dont un personnage est sourd, des méthodes d'apprentissage.

### **Le budget**

Une part du budget d'acquisition a été volontairement consacrée au montage d'un fonds spécifique sur la thématique de la surdité : 8 000 F en 1999. Depuis, il n'y a pas de somme attribuée pour l'enrichissement de ce fonds, mais elle est comprise dans le budget de la bibliothèque de quartier de la Basse-Ville.

### **A qui s'adresse ce fonds ?**

Aux Sourds, aux parents d'enfants sourds, aux enfants de parents Sourds, aux professionnels (orthophonistes, éducateurs, enseignants, animateurs, psychologues), aux étudiants...  
Il ne s'agit pas de cantonner les sourds dans la découverte et la lecture d'un seul type de documents mais bien qu'ils aient accès à l'ensemble des collections. La création du fonds permet aux Sourds de se sentir accueillis et reconnus dans leur spécificité.

### **L'accès aux collections**

Nous n'avons pas voulu que les documents soient séparés physiquement des collections. Il n'y a pas d'espace à part. Les ouvrages sont classés dans les collections selon leur cote. Une étiquette reprenant le logo de l'oreille barrée\* est apposée sur le dos des documents pour les repérer facilement.

La réflexion sur la signalétique est importante pour des personnes qui font beaucoup appel à leur sens de l'observation. Les moyens mis en œuvre ont pour but de repérer rapidement l'existence d'un accueil particulier. Ils sont de plusieurs ordres :

- affichage sur la porte d'entrée. Cela permet aux passants sourds ou entendants connaissant des Sourds d'être interpellés sans même fréquenter la bibliothèque.
- Espace consacré aux informations sur les manifestations, annonce dans le domaine de la surdité sur le panneau d'affichage dans le hall d'entrée.
- Affiches sur la LSF, celles des éditions Monica Companys, par exemple.
- Constitution d'un dossier sur tous les services, manifestations en LSF ou sur les sourds, sur les établissements spécialisés, les services médicaux, la Cité des Sciences et de l'Industrie, les conteurs, les spectacles (au niveau local, régional, national).
- Constitution d'une revue de presse régulièrement mise à jour.

\* Après discussion avec des sourds, il semble peut-être judicieux d'utiliser le logo de l'oreille barrée, très connotés. Il est plutôt lié aux démarches administratives (CAF, sécurité sociale, COTOREP...). Il rappelle aux sourds leurs difficultés face aux administrations. Nous envisageons de changer cette signalétique pour un code couleur.

## **Valorisation**

### **Partenariat**

Cette valorisation passe tout d'abord par le partenariat. Celui-ci s'est développé avec des associations locales et régionales de Sourds ou de parents d'enfants sourds durant la formation à la LSF, des d'actions spécifiques ou par la présence aux assemblées générales des associations.

### **Communication Information Formation**

*En direction du monde des Sourds*

- La participation régulière et/ou annuelle aux Journées Internationales des Sourds, aux Journées de l'Audition, au colloque comme celui organisé à Dunkerque sur le thème

‘Ville et Handicap’, la présence aux spectacles ou visites en LSF permettent de nouer des contacts, de faire connaître le service. Je souligne l’importance d’être présent chaque année à certaines manifestations pour montrer aux associations, la volonté de pérenniser un service et non pas de profiter d’un courant comme ‘2003, l’Année Européenne des Personnes Handicapées’.

- La communication passe aussi par la constitution d’un fichier d’adresses, de correspondants auxquels les bibliothécaires n’ont pas l’habitude de penser : associations et établissements spécialisés, Centre d’Information sur la Surdit  (CIS, 6 en France), orthophonistes, audioprothésistes....
- L’information est systématiquement diffusée aux journaux spécialisés (Info-fax, Iddas-infos, les Echos magazine)

#### *En direction des bibliothécaires*

- A l’interne

Il s’agit d’informer les collègues du réseau, de les sensibiliser. En 2001, nous avons accueilli durant une semaine une bibliothécaire sourde pour une découverte de nos actions et pour perfectionner sa pratique professionnelle. Cela a permis à toute l’équipe de se rendre compte des besoins particuliers des Sourds.

- L’ensemble des bibliothèques

Dans la mesure de nos possibilités, nous participons aux journées de formation sur cette question (journée sur l’accueil des publics handicapés en bibliothèque à la BPI en 2000, Mois du Handicap à Pau en 2002, Rencontres Art, Culture et Handicap à Bourges en 2003, journées d’étude organisées par la Direction des Affaires Culturelles de la ville de Paris, en 2003, formation mise en place par Interbibly et le groupe Champagne-Ardenne de l’ABF, à Reims en 2004.

Nous avons nous-mêmes organisé une journée d’étude, intitulée ‘**Bibliothèque, Lecture et Surdit **’, en partenariat avec la BPI, NUM&LIV, agence de coopération pour le Nord-Pas-de-Calais, la DRAC, le CNFPT, l’APEM, Association des Parents d’Enfants Malentendants, la Communauté Urbaine de Dunkerque, l’USMD, Union des Mutuelles de Dunkerque, en octobre 2003. 80 bibliothécaires de toute la France y ont assisté.

Nous envoyons systématiquement nos programmes et affiches aux bibliothèques qui ont déjà développé les mêmes services dans un but d’échange, d’enrichissement de nos pratiques. Nous souhaitons bien sûr avoir un retour. Ce n’est malheureusement pas le cas. Nous profitons de cet article pour lancer un appel à toutes les bibliothèques concernées pour qu’elles nous transmettent leur programmation ainsi que les titres proposés à des adultes sourds. En effet, il est difficile de trouver des ouvrages, de fiction surtout, qui correspondent à la fois au niveau de lecture des Sourds, et à leur développement affectif.

Nous accueillons aussi des étudiants ‘Métiers du livre’ (1 personne en mai pour 1 journée, 1 stagiaire d’Aix-en-Provence pour 3 mois en 2004)

- *Autres équipements culturels de la Ville et plus généralement les autres services municipaux*

Nous avons sollicité d’autres structures culturelles comme le Musée Portuaire, le Musée des Beaux-Arts, le Studio 43 (salle de cinéma Art et Essai) pour travailler en partenariat les moyens techniques ou humains à mettre en place, pour accueillir dans les meilleures conditions, les personnes Sourdes. Actuellement, certains de ces équipements proposent régulièrement des visites en LSF.

Nous avons également demandé l’aide du service animations pour l’installation d’une boucle magnétique. Il s’agit un système relié à la sonorisation qui permet un confort d’écoute pour les personnes équipées d’un appareil (malentendants, personnes devenues sourdes avec l’âge...).

- *Pour un public plus large*

Nous avons publié et diffusé largement une bibliographie intitulée ‘**Paroles de gestes**’, en 2000. Cette bibliographie est actuellement épuisée.

## **Animations**

### **2000**

Dans le cadre du Festival annuel de contes 'Dis-moi', nous proposons **un spectacle bilingue français/LSF** présenté par Claire Granjeon et Zohra Abdelgeffar. Nous tenons à proposer des spectacles bilingues pour permettre de regrouper des publics différents, parents entendants d'enfants sourds, parents sourds d'enfants entendants, entendants initiés à la LSF, public plus large habitué du festival 'Dis-moi', de sensibiliser, d'échanger. En mars 2000, lors de la première séance plus de 100 personnes se sont déplacées (beaucoup de sourds venus de Lille, d'Arras, de Belgique).

### **2001**

Autour de **l'exposition de photographies** intitulée 'Ils signent : rencontres Sourds et écrivains', en présence du photographe Richard Bruston (en partenariat avec le Centre de Formation et de Culture des Sourds qui présentait cette exposition la semaine suivante dans le cadre des Journées Internationales des Sourds à Lille) nous avons organisé

- **une conférence**, en présence d'un membre de l'équipe du CFCS et de René Pillot, auteur de textes dramatiques et de livres pour enfants dont 'Le guignol du fond de la cour', retraçant sa propre enfance en tant qu'enfant entendant né de parents sourds, a permis de faire connaître la vie quotidienne des Sourds,
- **un spectacle de contes** bilingue par la compagnie 'La main tatouée'.

### **2002**

Nous entretenons des relations avec les établissements scolaires (maternelle, primaire et collège) de Dunkerque qui accueillent des enfants sourds en intégration. En 2002, nous avons présenté **des histoires adaptées**, comme 'le Grand monstre vert' sous forme de Kamishibai (théâtre d'images) en présence des enseignants et d'une orthophoniste.

Le Conseil Local d'Insertion du Dunkerquois (CLID) organise tous les deux ans des journées intitulées 'Culture pour tous' dont le but est de lutter contre l'exclusion et pour l'insertion des personnes en difficultés sociales ou liées à un handicap. Le thème retenu pour l'année 2002 était 'Culture et Handicap'. Le réseau des bibliothèques s'est associé à ce projet en organisant des animations, élargies aux partenaires culturels de la ville. Il s'agissait de

- **Contes** par Olivier Schetrit (50 personnes)
- **Visites guidées en LSF de deux expositions proposées** à l'occasion des célébrations du tricentenaire de la mort de Jean Bart, célèbre corsaire dunkerquois, et héros local, 'Sacré Jean Bart' au Musée des Beaux-Arts et 'Corsaires à la barre' au Musée Portuaire. Les animateurs des musées et les interprètes ont été agréablement surpris par l'assiduité des publics (plus de 60 personnes). Cela a permis aux sourds de s'approprier un pan de l'histoire de Dunkerque. Ils ont formulé le souhait que de telles visites aient lieu tous les mois.
- **La projection du long métrage** 'Sur les lèvres' du réalisateur Jacques Audiard, dans une copie sous-titrée en français (rare pour des films français). La projection était précédée du visionnage d'un court métrage de Guy Jouannet, le 'Monsieur cinéma' des Sourds, composé d'extraits de films, datant de 1948 à nos jours, où des personnages sourds avaient un rôle secondaire ou prépondérant. Elle a été suivie d'un **débat** qui a permis aux publics d'en savoir davantage et de donner envie de voir les films évoqués, dans leur entier.
- **Journée portes ouvertes** à la bibliothèque. A cette occasion, était offert gracieusement un abonnement annuel aux personnes sourdes ou malentendantes durant tout le mois d'octobre.
- Organisation d'un bus pour assister à la pièce de **théâtre** 'Pour un oui, pour un non', avec l'actrice Emmanuelle Laborit présentée dans une ville voisine.

### **2003**

#### *Printemps*

4 séances d'heure du conte bilingue à la bibliothèque avec une bibliothécaire et une personne qui se destine à devenir interprète.

*Automne*

**Journée d'étude** 'Bibliothèque, Lecture et Surdité',

**Cinéma** : Projection en VOSTF du film 'Miracle en Alabama', d'Arthur Penn, qui retrace la vie d'Hélen Keller, jeune fille, sourde, muette, aveugle,

**Heure du conte** sous forme de Kamishibai: à la bibliothèque de la Basse-Ville par Catherine Prabel, bibliothécaire sourde et une bibliothécaire de Dunkerque,

**Expositions** : visites guidées en LSF des expositions 'Gaza méditerranéenne' et 'Le Musée revisité',

**Stage de contes en LSF** : par Zorha Abdelgheffar et Claire Granjon, 15 personnes sourdes et entendantes ont pu découvrir ou perfectionner l'art du conte en LSF.

Spectacle de conte bilingue dans le cadre de 'Dis-moi' par les conteuses citées ci-dessus.

## **Bilan et perspectives et difficultés**

Toutes ces actions nous ont permis de nous faire connaître et reconnaître dans le monde des Sourds et de la surdité, en menant des actions dans la continuité.

### **Fréquentation de la bibliothèque**

Elle reste encore faible. Beaucoup d'entendants empruntent les documents du fonds, mais peu de sourds.

Par contre, nous sommes très souvent sollicités par des organismes (CIS), des associations, des équipements culturels (Planétarium), des particuliers pour des conseils, des orientations. La bibliothèque est vraiment devenue un centre d'information local.

### **Perspectives**

Nous envisageons d'autres actions comme l'organisation de débats, de rencontres avec des comédiens sourds, des programmes d'initiation à internet, des discussions autour de livres réunissant sourds et entendants.

Nous pensons aussi remettre à jour la bibliographie et publier les Actes de la journée d'étude 'Bibliothèque, Lecture et Surdité'. Nous reverrons aussi la communication en travaillant en partenariat avec les associations pour adapter au mieux les termes utilisés.

### **Cerner la population 'sourde'**

Il y a déjà un problème de définition. Dans le monde des sourds, on utilise une multitude de termes qui recouvrent des réalités différentes : sourd, devenu-sourd, malentendant, sourd de naissance, sourd oraliste ... et la liste est encore longue. Il faut donc définir à quel public on veut s'adresser.

Le second problème est lié à la difficulté d'évaluer une offre de service adaptée, corollaire du manque de données statistiques sur cette population. Les chiffres sont parfois contradictoires.

### **La communication**

Les sourds n'ont pas ou peu accès aux informations télévisuelles, radiophoniques ou de la presse écrite. Comment peut-on les informer ? On peut passer par l'intermédiaire des associations. Mais dans la pratique, on s'aperçoit que les associations ne diffusent pas toujours l'information, parfois par manque de budget ou pour d'autres raisons. De plus, certaines associations, notamment de parents n'adhèrent pas à nos projets. Elles ont une option plus oraliste que LSF. Enfin, de nombreux sourds ne font pas partie d'associations et vivent dans de petites communes. Tout cela montre que le travail est long. Il faut privilégier les contacts individuels avec des sourds reconnus dans la communauté et prêts à diffuser l'information, à rassurer les plus réticents.

Il ne faut pas négliger les endroits fréquentés par les Sourds, en dehors des associations : les mairies des petites villes de la région, certains commerces, les orthophonistes, phoniâtres, les ORL, les centres d'audiologie...).

## **Le manque de participation des Sourds**

Il peut s'expliquer par plusieurs facteurs :

- Les Sourds sont confrontés quotidiennement à des obstacles dus aux problèmes de communication (démarches administratives, visite chez le médecin, les banques, le permis de conduire, le lieu de travail, achats dans les commerces). Ils ont de grandes attentes dans ces domaines. Par contre, dans le domaine culturel, il y a peu d'offre. Les habitudes ne sont pas créées. Les sourds ne formulent pas de demande.
- Le fort taux d'illettrisme. Dans l'esprit des sourds, les bibliothèques ne sont pas des endroits pour eux, le classement est compliqué, les livres sûrement trop difficiles...
- La méfiance des Sourds en général et des associations en particulier. Des Sourds travaillant dans le milieu culturel constatent qu'il faut dix ans pour installer une action. Il faut mieux le savoir pour ne pas se décourager. En effet, la mise en place d'un service d'accueil en LSF ainsi que des animations demande un gros investissement personnel (d'où l'intérêt de s'appuyer sur une équipe), beaucoup de temps, de moyens financiers importants (voir les tarifs des interprètes) pour quelques fois peu de succès.

## ANNEXE

### Presse spécialisée dans le domaine de la surdité

#### **Echo Magazine**

Rédacteur en chef : Bernard TRUFFAUT

12, Rue Béranger

72000 LE MANS

tél : 02 43 24 84 65

Fax 02 43 24 85 83

[echo.magazine@libertysurf.fr](mailto:echo.magazine@libertysurf.fr)

#### **Info-fax**

15/17, Quai Gambetta

53000 LAVAL

fax : 02 43 53 42 32

[info.fax@wanadoo.fr](mailto:info.fax@wanadoo.fr)

site : [www.inoffassourds.com](http://www.inoffassourds.com)

#### **IDDAS-Infos**

Rédactrice en chef : Nicole Gargam

254, rue Saint-Jacques 750005 Paris

fax 01 44 07 22 98

internet [www.iddanet.net](http://www.iddanet.net)

Pour parution dans un numéro défini, les informations doivent leur parvenir avant le 25 du mois précédent

#### **Surdités**

3, rue Pleyel 75012 Paris

e-mail : [surdites@worldnet.fr](mailto:surdites@worldnet.fr)

fax 01 43 31 25 00

### Sigles et noms

DRAC Direction Régionale des Affaires Culturelles

CNFPT Centre Nationale de Formation des Personnel Territoriaux

APEM Association des Parents d'Enfants Malentendants

USMD Union des Mutuelles Dunkerquoise

BPI Bibliothèque Publique d'Information (Centre Pompidou)

Num&Liv : Agence de coopération des Bibliothèques du Nord-Pas-de-Calais

Interbibly : Agence de coopération des Bibliothèques en Champagne-Ardennes

ABF : Association des Bibliothécaires Français

Claire Granjeon et Zohra Abdelgeffar

Richard Bruston

René Pillot

Le guignol du fond de la cour

le Grand monstre vert sous forme de Kamishibai (théâtre d'images)

Jean Bart, célèbre corsaire dunkerquois, et héros local

'Sacré Jean Bart' au Musée des Beaux-Arts

'Corsaires à la barre' au Musée Portuaire

Sur les lèvres' du réalisateur Jacques Audiard

Guy Jouannet, le 'Monsieur cinéma' des Sourds

'Miracle en Alabama', d'Arthur Penn, qui retrace la vie d'Hélen Keller, jeune fille, sourde

Catherine Prabel

Planétarium